



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Commune de PLOMEUR

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2014

N° acte : 2014 – D 1 – CM 04/12/2014	Classification : 5.3 – Désignation des représentants
--------------------------------------	--

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 25 novembre 2014

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : LE FLOCH Jean-Yves (procuration CREDOU Ronan), L'HELGOUALC'H Alan (procuration GARREC Marcel), TIRILLY Catherine (procuration QUENET Isabelle), COQUELIN Olivier (procuration LE BELLEC Valérie).

M. LE BRETON Bernard a été élu secrétaire.

OBJET : Tarifs communaux 2015

Sur proposition de Madame STEPHAN Nelly,

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de fixer les tarifs communaux pour l'année 2015 ainsi qu'il suit :

LOCATION DE MATERIEL (la journée)	
<i>Pour les associations de la commune :</i>	
Grilles d'exposition -réservées aux associations exposant sur la commune	1,60 €
Podium	Gratuit
Podium roulant	22,00 €
Ensemble table sur tréteaux + 2 bancs	Gratuit
Demi-barnum	8,50 €
Barnum complet	17,00 €
Barnum 18 m x 5 m	22,00 €
1/3 barnum 6 m x 5 m	8,00 €
2/3 barnum 12 m x 5 m	16,00 €
Barnum 6,50 x 2,45	8,00 €
Barnum 6,00 x 3,50	8,00 €
Friteuse	Gratuit
Plateaux-repas	0,40 €
<i>(en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité)</i>	
<i>Pour les associations et les particuliers extérieurs à la commune :</i>	
Grilles d'exposition -réservées aux particuliers ou associations exposant sur la commune	2,10 €
Podium	110,00 €
Ensemble table sur tréteaux + 2 bancs	4,00 €

Demi-barnum	60,00 €
Barnum complet	120,00 €
Barnum 18 m × 5 m	165,00 €
1/3 barnum 6 m × 5m	56,00 €
2/3 barnum 12 m × 5 m	112,00 €
Barnum 6,50 x 2,45	56,00 €
Barnum 6,00 x 3,50	56,00 €
Friteuse	53,00 €
Plateaux-repas	0,50 €
<i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	
Pour les particuliers de la commune :	
Grilles d'exposition -réservées aux particuliers exposant sur la commune	2,10 €
Ensemble table sur tréteaux + 2 bancs	2,00 €
Demi-barnum	35,00 €
Barnum complet	51,00 €
Barnum 18 m × 5 m	61,00 €
1/3 barnum 6 m × 5 m	22,00 €
2/3 barnum 12 m × 5 m	44,00 €
Barnum 6,50 x 2,45	22,00 €
Barnum 6,00 x 3,50	22,00 €
Plateaux-repas	0,50 €
<i>-en cas de perte ou de vol, le remplacement des plateaux sera facturé sur la base de 4,00 € l'unité</i>	

Location du camion communal (transports exceptionnels) TTC	105,00 €
---	----------

LOCATION DE SALLE (la journée)	
MPT (stages)	28,00 €
MPT (réunions)	56,00 €
MPT (réceptions)	126,00 €
Salle polyvalente	83,00 €
Le 2ème jour	56,00 €
Hall Espace-Jeunesse-Loisirs	83,00 €
Espace-Jeunesse-Loisirs (stages)	28,00 €
Espace-Jeunesse-Loisirs (réunions)	56,00 €
Prêt de salle aux associations de PLOMEUR	Gratuit
Prêt de salle aux étudiants de PLOMEUR	Gratuit
Salle multifonctions - association de Plomeur exerçant une activité à l'année	150,00 € / an
Salle multifonctions - association extérieure exerçant une activité à l'année	300,00 € / an
Salle multifonctions - manifestation à but lucratif - association de Plomeur tarif / manifestation (maximum 2 jours)	200,00 €
Salle multifonctions - manifestation à but lucratif - association extérieure tarif / manifestation (maximum 2 jours)	400,00 €
Location du restaurant scolaire municipal aux associations :	
Cuisine + salle	132,00 €
Cuisine	56,00 €
Salle : dans son entier	83,00 €
Salle : une travée	34,00 €

DROITS DE PLACE	
Marché hebdomadaire	32,00 € / an
Autres, le m ² /jour	0,70 €
CIMETIERE	
Fosse	200,00 €
Concessions : 15 ans	150,00 €
30 ans	250,00 €
50 ans	550,00 €
Case au columbarium d'une durée de 15 ans	815,00 €
Caveau cinéraire d'une durée de 15 ans	285,00 €

DIVERS	
Participation pour raccordement au réseau d'assainissement :	
Construction ancienne :	850,00 €
Construction nouvelle :	3 200,00 €
Maison individuelle, habitat groupé/habitation ou logement, lot de lotissement /habitation ou logement, bâtiments divers (commercial ou artisanal)	
Construction nouvelle : habitat collectif comprenant un ensemble de deux locaux minimum	1600,00 € / unité

Installations d'assainissement non collectif :	
Contrôle de la conception	72,00 €
Nouveau contrôle de conception	40,00 €
Contrôle de réalisation	110,00 €
Contrôle de bon fonctionnement si opération groupée (>10)	85,00 €
Contrôle ponctuel d'un assainissement existant	72,00 €

Pose de buse, le mètre linéaire (main d'œuvre et fournitures)	56,00 €
--	---------

Travaux divers :	
Heure main-d'œuvre responsable technique	37,00 €
Heure main-d'œuvre agent technique	27,00 €
Heure tractopelle	58,00 €
Heure tracteur + remorque	48,00 €

Photocopie - l'unité (TTC)	0,18 €
-----------------------------------	--------

Droits de chasse terrains communaux - la carte <i>(personnes domiciliées en principal à Plomeur)</i>	30,00 €
--	---------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212901714-20141204-D1-CM20141204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2014

Publication : 15/12/2014

Pour l'"autorité Compétente"par délégation



Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Ronan CRÉDOU

